



816, rue Principale, St-Herménégilde (Québec), J0B 2W0  
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924  
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

---

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE, **QUE** :

Le conseil municipal, lors de sa session ordinaire tenue le 10 janvier 2022, a adopté le règlement suivant :

#### **RÈGLEMENT NO : 316**

#### **RÈGLEMENT POUR TAXATION ET TARIFICATION MUNICIPALES 2022**

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, au 816, Principale à Saint-Herménégilde. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, sur le site web ou en demandant une copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ ce 11<sup>ème</sup> jour du mois de janvier 2022.

Johanne le Buis  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Johanne Le Buis, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 11 janvier 2022, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11<sup>ème</sup> jour de janvier 2022.

Johanne le Buis  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière